Surveillance Basée sur les Risques Exploitants FSTD

DSAC/PN/FOR – 2 juin 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
dgac
DSAC
Direction Générale de l'Aviation Civile
Ministère de la transition écologique et solidaire

UN CONCEPT

Risk-based Oversight (RBO):

A way of performing oversight, where

- planning is driven by the combination of risk profile and safety performance; and

- execution focuses on the management of risk, besides ensuring compliance.

Source:

Practices for risk-based oversight

EASA, ed 1, 22 nov 2016, 73 pages

UN CONCEPT

En résumé :

Les objectifs:

- Optimiser la surveillance
- Appliquer une surveillance sur mesure

Les moyens :

- 9 recommandations (document EASA)
- Transposition progressive en exigence réglementaire, en mesurant les résultats et en formant les agents.

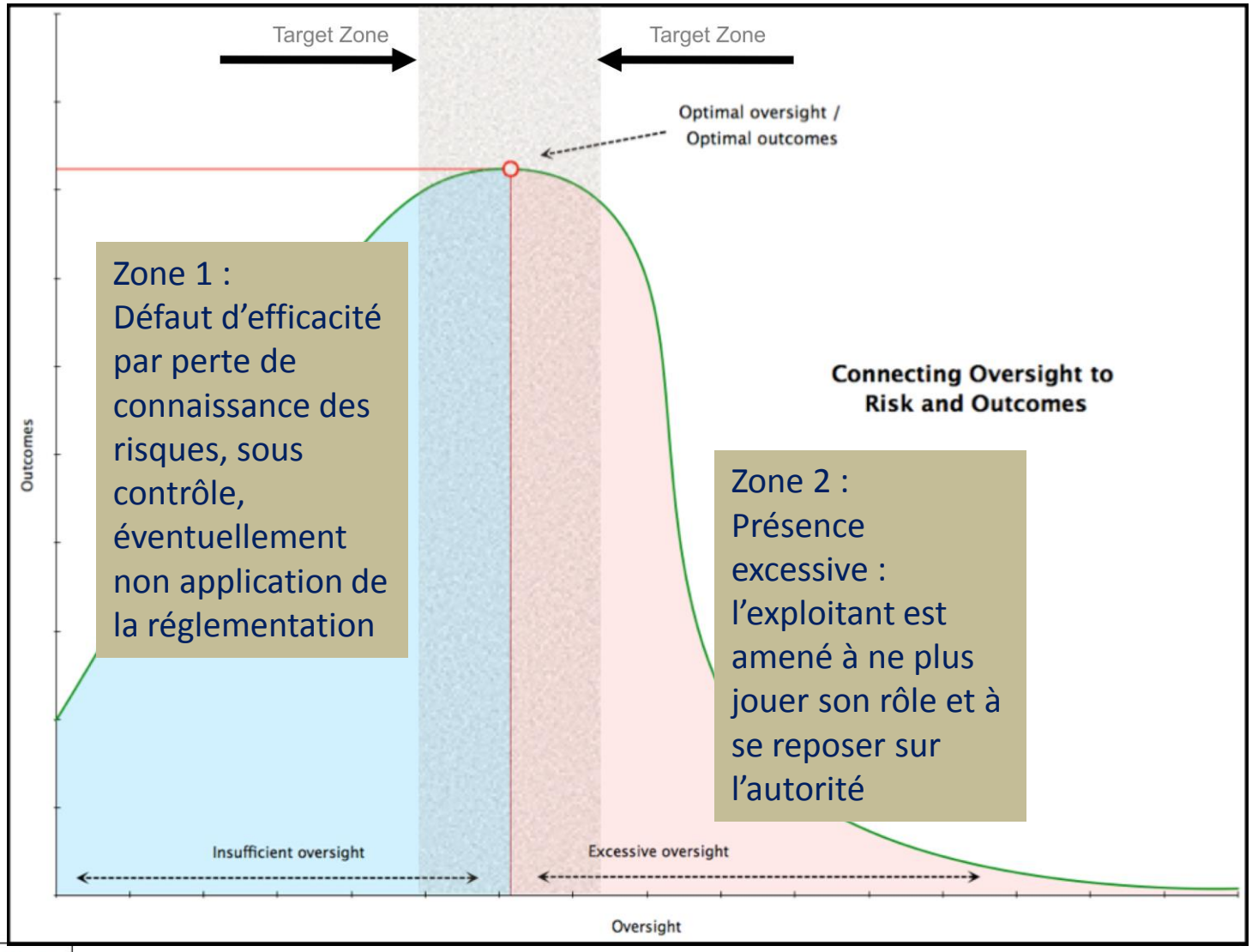

Zone 1 :
Défaut d'efficacité par perte de connaissance des risques, sous contrôle, éventuellement non application de la réglementation

Zone 2 :
Présence excessive : l'exploitant est amené à ne plus jouer son rôle et à se reposer sur l'autorité

Source : Institut sur la Gouvernance, Canada

L'ORIGINALITÉ DU MONDE FSTD

Nature des risques : accidents / formation négative ou inappropriée,

De grands pans de RBO dans le règlement,

Deux cercles imbriqués, symbolisés par deux appellations,

L'audit vise à surveiller la conformité de la gestion de l'exploitant (globalement Part ORA),

L'évaluation vise à s'assurer de la conformité technique du moyen (globalement CS FSTD),

UNE PRATIQUE

Les risques sont jugés élevés et demandent une surveillance rapprochée des FSTD

Une surveillance haute fréquence des moyens

Une surveillance haute fréquence des moyens

Une surveillance basse fréquence de l'exploitant

Une surveillance haute fréquence des moyens

Une surveillance haute fréquence des moyens

UNE PRATIQUE

Les risques sont jugés maîtrisables au travers de l'action de l'exploitant

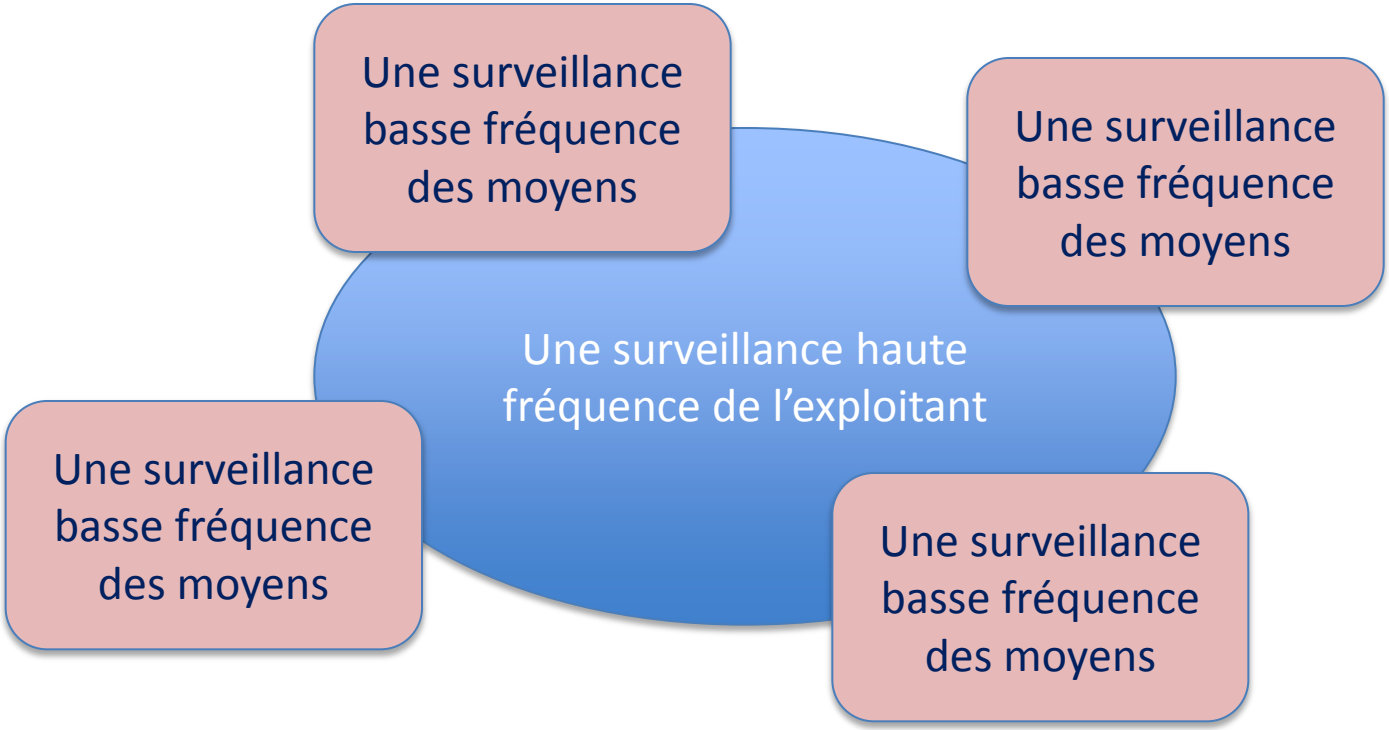

UNE PRATIQUE

Des éléments de ce balancement sont déjà prévus par le règlement:

- Connaissance du FSTD par l'autorité,
- Mise en place de procédures spécifiques chez l'exploitant,
- Historique favorable de l'exploitant,
- Mesure du risque par l'utilisation du moyen : dans la formation d'un ATPL, un BITD est utilisé à la marge par rapport à un FFS : son cycle de surveillance de base est de 3 ans quand il est fixé à 1 an pour les autres moyens de simulation,

UNE PRATIQUE

Les domaines de responsabilité de l’exploitant:

- Identifier les dysfonctionnements,
- Analyser leur nature et leurs impacts,
- Corriger ou traiter, dans le temps adéquat,
- Communiquer,

UN PAS PLUS LOIN

Des éléments complémentaires de mise en œuvre sont dessinés par la DGAC, en ce qui concerne les évaluations récurrentes :

- Nombre d’écarts lors des audits.
- Nombre de constats lors des évaluations.
- Âge du FSTD.
- Stabilité de la structure de l’exploitant.

PROCHAINES ÉTAPES

Analyse des risques induits par les changements d'organisation et les modifications majeures des FSTD.

Analyse des risques au moment d'une évaluation initiale.

Questions ?